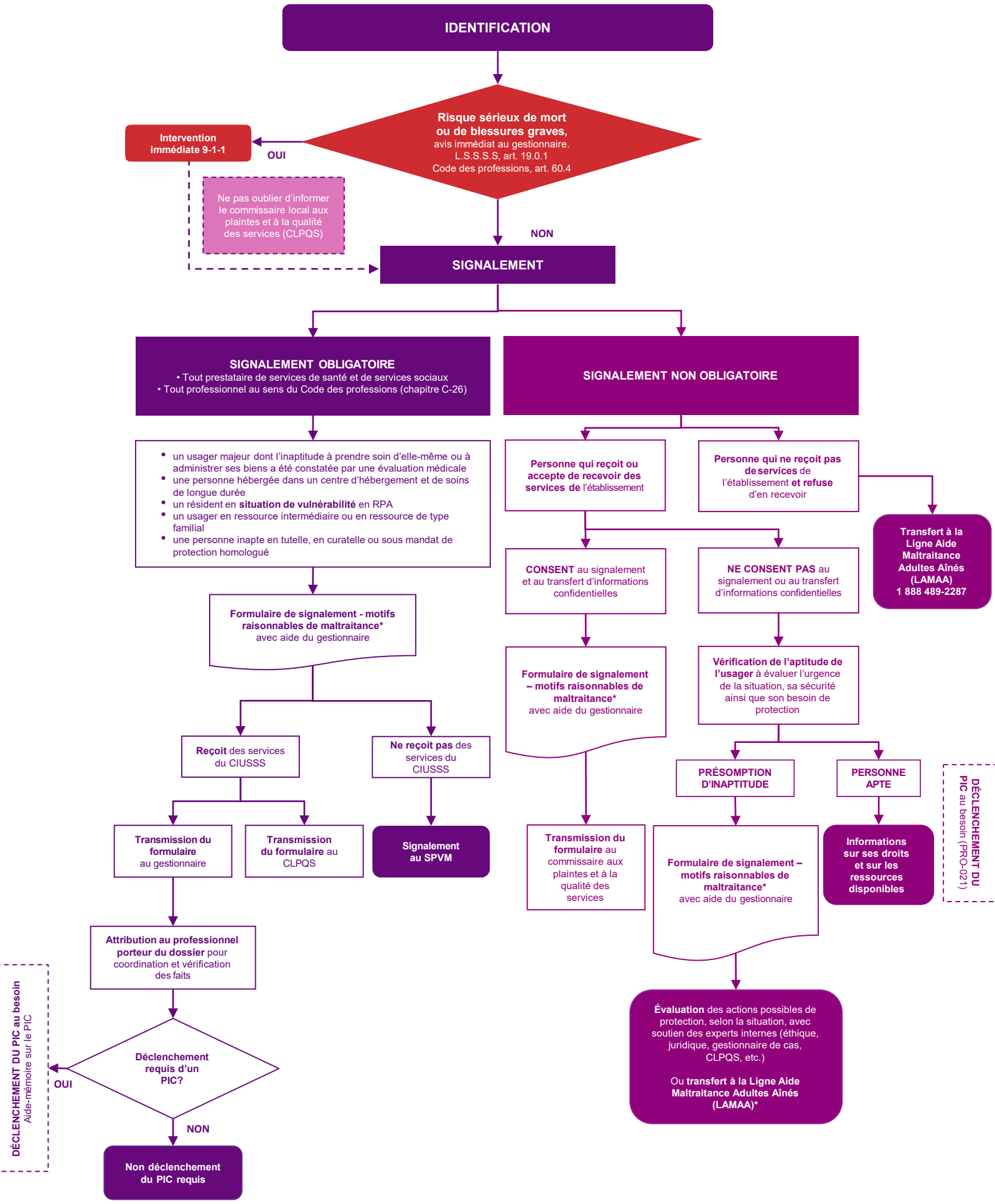


Quoi faire

Lors d'une situation de maltraitance



Autres étapes importantes

ACTIONS ET SUIVIS
Commissaire, gestionnaire, médecin et professionnel porteur

MISE SUR PIED D'UN COMITÉ (au besoin)
Si sous régime de protection, implication du représentant légal

INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES

*Motifs raisonnables de croire :
 • faits mesurables et observables
 • renseignements fiables/probables plus rigoureux qu'un simple soupçon (identification)